



*Mairie de Plainval*

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le 06/03/2024

S<sup>2</sup>LO

ID : 060-216004895-20240301-RAPPORTCRC-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DE LA COMMUNE DE PLAINVAL  
SÉANCE DU 01 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le trois mars à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Samuel, Maire.

Date de Convocation :	21/02/2024	<b>Présents :</b> Messieurs Samuel DOVERGNE, Taylor BETHELMI, Mesdames Evelyne CAUWEMBERGHS, Marjorie DARCAIGNE, Laetitia BERNAUX, Gwenaëlle LEROY - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T
Date d'affichage :	22/02/2024	
Membres en Exercice :	11	<b>Absents excusés / pouvoirs :</b> Messieurs Franck JONCKHEERE, Joël GALEK, Mesdames Coralie LETOCART, Blandine DARDANT, Katia VARESI
Membres Présents :	6	
Membres votants :	11	<b>Secrétaire de séance :</b> Madame Gwenaëlle LEROY

Délibération n°  
01-2024

**Présentation du rapport de la Chambre Régionales de Comptes  
concernant la CCPP**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrôle des comptes de la gestion de la CCPP à compter de l'exercice 2017, a été ouvert le 29 septembre 2022.

Par courrier en date du 10 novembre 2023, le Président de la Chambre Régionale des Comptes a transmis son rapport définitif au Président de la CCPP.

Ce dernier a fait l'objet d'un débat lors du conseil communautaire du 14 décembre 2023.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

**ACTE** la communication du rapport d'observations définitives de la CRC,

**ACTE** la tenue du débat et de l'existence du rapport,

**CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération au greffe de la Chambre Régionale des Comptes.

A Plainval,  
Le 02 mars 2024,  
Le Maire, Samuel DOVERGNE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire, Samuel DOVERGNE

- certifiée, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, le 02/03/2024

- transmission en sous-préfecture le

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le 06/03/2024



ID : 060-216004895-20240301-RAPPORTCRC-DE